

# CHAPITRE 2: Aperçu de la situation actuelle des échanges de produits agricoles de l'Afrique

## 2 INTRODUCTION

Le présent chapitre brosse un aperçu des problèmes et des tendances du commerce africain de produits agricoles en commençant par une revue des principaux problèmes, suivi d'une analyse des tendances en matière d'échange de produits vivriers et agricoles.

### 2.1 Situation actuelle

#### 2.1.1 Synthèse des principaux problèmes

Le renforcement de la production et des exportations de produits agricoles est essentiel pour la croissance économique de l'Afrique étant donné que l'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie globale du continent. Au niveau mondial, la valeur des exportations de produits agricoles africains, qui s'élevait à environ 21 milliards de dollars US en 2002-05, enregistre une croissance extrêmement lente de l'ordre de 2,3% par an depuis 1996. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits agricoles a enregistré une baisse constante, passant de 8 % dans les années 1970 à 1,3% en 2005<sup>22</sup>. L'incapacité de l'Afrique à produire suffisamment au niveau interne a contribué à la croissance progressive des importations de produits alimentaires, l'Afrique dépensant environ 23 milliards de dollars US dans la période de 2002 à 2005 – chiffre largement supérieur à la valeur des exportations. Au cours de la période de 2002 à 2005, les importations de produits agricoles ont représenté environ 23% du total des importations africaines de marchandises<sup>23</sup>. L'inversion de cette tendance nécessitera des efforts accrus de la part des pays africains, avec l'aide de la communauté internationale, pour atténuer ses effets du côté de la demande et d'autres contraintes.

Les contraintes sont liées à la forte dépendance des pays vis-à-vis d'un nombre limité de produits d'exportation, aux faibles capacités technologiques, aux cadres juridiques, réglementaires et institutionnels inadéquats, à l'insuffisance de l'infrastructure de transport, de stockage et de commercialisation et à des contraintes à caractère politique découlant des politiques commerciales et macroéconomiques qui ont biaisé la structure des mesures incitatives, les rendant défavorables à l'agriculture et aux exportations. Les paysans africains ne disposent pas des moyens nécessaires pour accéder aux marchés, aux informations sur les opportunités et aux prix sur les marchés. Par ailleurs, l'accès physique aux marchés est difficile et les coûts de transaction élevés et ces facteurs, combinés au manque d'organisation adéquate des agriculteurs, entraînent la faiblesse des prix aux producteurs. Aux niveaux national et local, le désengagement des gouvernements de la commercialisation directe a laissé de grands vides que le secteur privé n'a pu encore combler, alors que les conditions au niveau mondial ont

<sup>22</sup> Il importe également de noter la part des exportations agricoles dans le commerce mondial a aussi baissé d'un niveau de 18%, dans les années 1970, à un niveau d'à peine 9%, en 2002-04.

<sup>23</sup> Les échanges totaux de marchandises n'intègrent pas les armes et les munitions.

créé un environnement intrinsèquement défavorable pour les petits producteurs, les empêchant de pénétrer les marchés – prix en baisse et fortes subventions agricoles par les pays industriels et normes techniques plus élevées dans ces pays.

Les opportunités commerciales pour les exportations de produits agricoles africains sont dominées par les marchés des pays développés et leurs conditions d'accès sont d'une importance cruciale. Malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre des accords du Cycle de l'Uruguay, l'appui à l'agriculture dans les pays développés continue d'être fort et les crêtes tarifaires continuent de prévaloir pour plusieurs produits (comme, par exemple, le sucre, la viande et les produits horticoles), la hausse des tarifs (tarifs plus élevés sur les produits ayant subi une forte transformation qui bénéficient d'une plus grande protection par rapport à l'industrie de transformation du pays importateur) continue de prévaloir dans plusieurs chaînes de produits importants (comme, par exemple, le café, le cacao, les oléagineux, les légumes, les fruits, les noix, les cuirs et les peaux).

Le respect des normes techniques établies pour les produits d'exportation, dans le contexte des Accords portant sur les NPS et les OTC dans le cadre de l'OMC, demeure un défi majeur pour l'ensemble des pays africains. Le fossé au niveau de ces normes entre les pays africains et les pays plus riches est déjà considérable et peut s'élargir, à moins qu'un effort massif ne soit fait pour relever les normes. Ces fossés tendent à être plus accentués précisément quand il s'agit des produits transformés et à valeur ajoutée où la demande est élastique par rapport au revenu, comparés aux produits agricoles de base. Du fait de leurs capacités limitées en matière de recherches scientifiques, d'essais, de conformité et d'équivalence, ils sont confrontés à des difficultés pour satisfaire aux normes internationales de sûreté et de qualité. La tâche est encore plus impressionnante quand les pays développés, arguant d'évaluations de risques, adoptent des normes plus rigoureuses que celles actuellement reconnues par les organes internationaux de fixation de normes. Par ailleurs, les préoccupations croissantes des consommateurs des pays riches concernant la sûreté et la qualité des produits alimentaires accentuent la difficulté des pays à répondre aux normes de plus en plus rigoureuses.

Les négociations en cours dans le cadre de l'OMC sur l'agriculture visent à atteindre à des améliorations multilatérales substantielles au niveau de l'accès aux marchés, à la réduction de toute forme de subvention des exportations et des appuis nationaux affectant les termes de l'échange. Actuellement, l'accès des produits agricoles africains aux marchés des pays développés est régi principalement par les préférences commerciales dont ils bénéficient de la part de plusieurs pays développés. Ce sont, en particulier les préférences s'inscrivant dans le cadre du système généralisé de préférences (SGP), les accords UE-ACP, les zones de libre-échange euro-méditerranéennes et l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*) des États-Unis. Toutefois, le développement le plus important en matière d'arrangements commerciaux préférentiels est l'initiative de l'Union européenne («Tout sauf les armes») pour l'entrée sans taxe et sans contingentement pour tous les produits (hormis les armes) en faveur des PMA, dont 34 sont des pays africains. Cela laisse penser que l'accès aux marchés de l'UE pour les produits agricoles peut ne plus constituer un problème majeur pour les PMA d'Afrique. Un certain nombre de facteurs ont, toutefois, entravé la capacité des pays africains à exploiter l'accès préférentiel. Ce sont, entre autres, les règles d'origine et les normes telles que les normes sanitaires/phytosanitaires et autres conditions techniques, par exemple.

La principale menace à l'érosion des préférences provient de la libéralisation multilatérale et des réductions des barrières commerciales pour les NPF chez les

principaux partenaires commerciaux de l'Afrique. La dépendance vis-à-vis des systèmes préférentiels est devenue une stratégie risquée pour l'Afrique dans la mesure où les pays développés continuent de conclure des accords commerciaux régionaux (ACR) avec d'autres pays en voie de développement. Les pays africains doivent procéder aux ajustements structurels nécessaires pour préserver leur compétitivité internationale, défi de taille vu leur forte dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires et la faiblesse du secteur de la manufacture.

Les échanges intra-africains par le biais des ACR renforcés offrent des opportunités spéciales, vu la forte volonté politique dans ce sens. Les dirigeants africains croient également que les ACR renforceront leur pouvoir de négociation lors des négociations commerciales internationales et que l'intégration du commerce leur permettrait de réduire les conflits régionaux et la dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires de l'extérieur du continent. Toutefois, de nombreux pays africains sont de petites économies enclavées disposant d'infrastructures inadéquates. Sur les 53 pays africains, 39 ont moins de 15 millions d'habitants et 21 en ont moins de 5 millions (ECA, 2004). Bien que l'Afrique compte 12% de la population mondiale, elle génère à peine 2% de la production mondiale du fait de sa faible productivité. Les ACR, en créant des marchés plus importants, pourraient permettre aux pays africains d'exploiter les économies d'échelle et de renforcer la concurrence intérieure et également d'améliorer les retours sur investissement et, donc, d'attirer davantage d'investissements étrangers directs (IED). Si la libéralisation du commerce, soit de façon unilatérale, soit de façon multilatérale, dans le contexte des négociations dans le cadre de l'OMC, peut contribuer à la réalisation de ces avantages, le renforcement du commerce intra-africain nécessite encore plus que l'on surmonte les obstacles majeurs cités plus haut.

### **2.1.2. Commerce des produits alimentaires agricoles de l'Afrique avec le reste du monde**

Le Tableau 1 donne une image de la situation du commerce de produits agricoles de l'Afrique. Il montre que la valeur totale des importations de produits agricoles, qui était d'environ 19 milliards de dollars US, en 1996-99, est passée à 23 milliards de dollars US, en 2002-05, ce qui traduit un taux de croissance cumulé de 2,1% par an. Environ 87% des importations de produits agricoles enregistrés en 2002-05, soit 20 milliards de dollars US, sont des vivres (hormis le poisson), avec les céréales et les préparations représentant 37% du total tandis que les importations d'oléagineux et de matières grasses, de produits laitiers, de viande, de fruits et de légumes représentaient le gros du reste des importations. Parmi les produits alimentaires, les taux de croissance des importations étaient supérieurs à la moyenne (2,1%) pour les céréales, les oléagineux, la viande, les boissons et divers produits alimentaires. Les importations africaines d'animaux vivants et de sucre ont baissé depuis 1996-99.

Les exportations de produits agricoles ont également enregistré une hausse pendant la même période passant de 17 milliards de dollars US, en 1996-99, à 21 milliards de dollars US, en 2002-05; ce qui correspond à un taux de croissance de 2,3% par an. Ce groupe est composé de boissons tropicales (café, cacao et thé) et de divers vivres qui, pris ensemble, représentaient 51% du total des exportations de produits alimentaires, suivi du groupe des fruits et légumes (21%) et du sucre (6%). Des taux de croissance d'exportation encourageants (plus de 3% par an) ont été enregistrés pour les produits laitiers, la viande, les fruits et les légumes, les boissons et les épices dans la période de 1996 à 2005. Contrairement aux importations, quand elles représentaient 13%, les produits agricoles non alimentaires représentaient 21% des exportations de produits agricoles de l'Afrique. Un certain nombre de matières premières agricoles, telles que le coton, les cuirs et les peaux entrent dans cette catégorie.

**TABLEAU 1: Aperçu des tendances en matière d'échanges de produits agricoles et alimentaires de l'Afrique**

	1996-99 (millions de USD)	%	2002-05 (millions de USD)	%	Taux de croissance (par an)
<b>Exportations agricoles</b>					
Produits agricoles (total)	17 018		21 371		2.3
Total des aliments (excepté les poissons)	13 193	100	16 904	100	2.5
Céréales	644	4.9	868	5.1	3.0
Huiles et grasses	545	4.1	622	3.7	1.3
Oléagineux	243	1.8	282	1.7	1.5
Produits laitiers	112	0.9	197	1.2	5.8
Viande et produits à base de viande	119	0.9	245	1.5	7.5
Sucre	944	7.2	993	5.9	0.5
Légumes et fruits	2 538	19.2	3 557	21.0	3.4
Boissons	347	2.6	844	5.0	9.3
Animaux vivants	165	1.3	315	1.9	6.7
Café, cacao, thé	4 357	33.0	4 363	25.8	0.0
Épices	95	0.7	237	1.4	9.6
Autres produits alimentaires	3 084	23.4	4 380	25.9	3.6
Agriculture non-alimentaire	3 824		4 467		1.6
	%		%		
% des denrées alimentaires par rapport à l'agriculture	78		79		
<b>Importations agricoles</b>					
Produits agricoles (total)	18 701		23 003		2.1
Total des aliments (excepté les poissons)	15 930	100	20 099	100	2.4
Céréales	5 905	37.1	7 477	37.2	2.4
Huiles et grasses	1 899	11.9	2 176	10.8	1.4
Oléagineux	222	1.4	374	1.9	5.4
Produits laitiers	1 191	7.5	1 437	7.2	1.9
Viande et produits à base de viande	542	3.4	871	4.3	4.9
Sucre	1 324	8.3	1 274	6.3	-0.4
Légumes et fruits	828	5.2	1 294	6.4	4.6
Boissons	321	2.0	502	2.5	4.6
Animaux vivants	197	1.2	150	0.7	-2.7
Café, cacao, thé	689	4.3	717	3.6	0.4
Épices	68	0.4	84	0.4	2.1
Autres produits alimentaires	2 744	17.2	3 743	18.6	3.2
Agriculture non-alimentaire	2 771		2 904		
	%		%		
% des denrées alimentaires par rapport à l'agriculture	85		87		

Source: COMTRADE

Il est de notoriété que la balance commerciale agricole de l'Afrique est déficitaire et que ce déficit s'accroît au fil du temps. L'essentiel de ce déficit est dû aux fortes importations de produits alimentaires de base vu que le commerce de divers produits agricoles alimentaires et non alimentaires enregistre un excédent. Une tendance inquiétante enregistrée, cependant, est le fait que bien que le déficit de la balance commerciale agricole globale se soit amoindri depuis 1996, le déficit au niveau des échanges de produits alimentaires continue de croître.

Pour nous résumer, ces moyennes et ces tendances ont certaines implications pour l'analyse du commerce intra-africain. Comme souligné dans le document du CAADP, ainsi que dans de nombreuses déclarations des dirigeants africains, le secteur alimentaire est le secteur agricole le plus dynamique de l'Afrique en termes de croissance de la demande, mais une bonne partie des avantages est détournée *inter alia* par de fortes tendances des importations de l'extérieur de l'Afrique. Dans le même temps, l'Afrique est dotée de vastes richesses naturelles (comme, par exemple, les terres, l'eau) pour développer son agriculture, notamment le volet production vivrière. Le CAADP sert en la matière de schéma directeur. Ce point à lui tout seul souligne les potentialités énormes pour l'approfondissement du commerce intra-africain de produits alimentaires et agricoles.

### 2.1.3 Commerce intra-africain de produits vivriers et agricoles

La présente section passe en revue le commerce intra-africain de produits vivriers et agricoles entre les principales CER et pour les principaux groupes de vivriers consignés dans le Tableau 1 ci-dessus et présentés au Tableau 3.

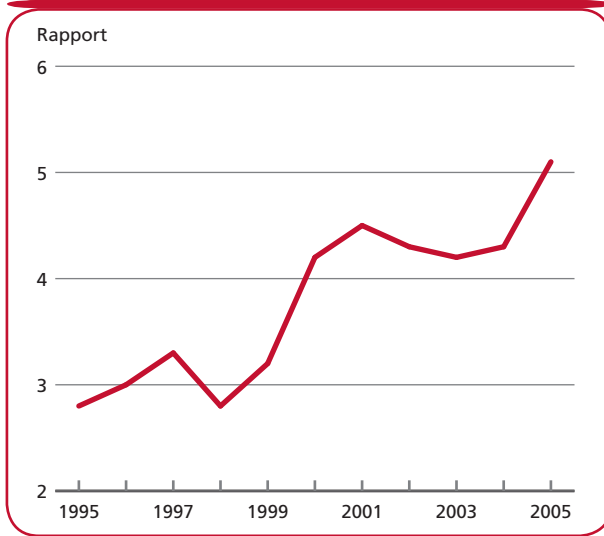
Bien que le commerce intra-régional en Afrique soit plus faible que dans les autres régions du monde, la densité des échanges est considérablement plus forte entre les pays africains qu'entre les pays africains et leurs homologues extérieurs au continent. Cette concentration régionale des échanges s'explique principalement par la marginalisation de l'Afrique dans le commerce mondial et le fait que le commerce régional est un pilier essentiel pour la croissance et le développement. La Figure 2 montre l'évolution de l'intensité des échanges intra-africains de produits agricoles<sup>24</sup>.

L'indice montre que l'intensité du commerce intra-régional s'est accrue d'environ 45% depuis 1995. Cet accroissement des échanges dans l'agriculture a un régime cyclique avec des pics stables et des dépressions environ tous les 3 ans depuis 1995, avec une tendance à la hausse.

Le Tableau 2 présente les performances du commerce intra-africain de produits agricoles du point de vue des CER. La valeur des exportations intra-africaines de produits agricoles dans les exportations totales de produits agricoles de l'Afrique a enregistré une hausse constante, passant d'environ 2,7 milliards de dollars US, en 1996-99, à 3,8 milliards de dollars US, en 2002-05; ce qui représente une augmentation d'environ 31%. En 2002-05, les échanges intra-groupes (exportations) de produits agricoles étaient supérieurs à 30% pour le COMESA, la COA et la CEN-SAD. Pour les autres CER, les parts intra-groupes de produits agricoles étaient d'environ 25 à 27%. En termes d'importations, les parts intra-groupes ont varié d'un faible niveau de 15% dans la CAE à un niveau élevé de 24% tant dans l'UMA que le COMESA. Ces niveaux d'échanges

<sup>24</sup> L'indice d'intensité du commerce s'obtient par la formule suivante:  $I = \frac{T_i}{T_e} / \frac{T_w}{T_w}$ , où I est l'indice d'intensité du commerce, T1 est le commerce intra-régional agricole, T<sub>e</sub> le volume total des échanges agricoles et T<sub>w</sub> est le volume des échanges agricoles mondiaux. Si l'indice est supérieur (inférieur) à 1, le commerce intra-régional est plus (moins) intense que le commerce extra-régional.

**Figure 2. Intensité du commerce intra-régional de produits agricoles en Afrique, 1995-2005<sup>25</sup>**



intra-groupes sont beaucoup plus élevés qu'auparavant.

Ces améliorations peuvent être imputées aux performances améliorées de la structure des échanges grâce à un cadre politique et réglementaire renforcé. De même, la plupart des pays africains ont fait des pas de géant dans la résolution de leurs goulots d'étranglement du côté de l'offre liés au transport régional, à la réduction et à la simplification des tarifs, à la collecte de données et à la circulation de l'information améliorées et d'autres problèmes allant au-delà des frontières.

Le reste de cette sous-section brosse un aperçu de l'échange intra-groupe des onze principaux groupes de produits vivriers examinés plus haut. Contrairement à l'idée largement répandue que le commerce intra-régional en Afrique ne se fait qu'entre pays voisins, les preuves disponibles indiquent le contraire. La CEDEAO, par exemple, a exporté des produits agricoles d'une valeur de 10 millions de dollars US vers le COMESA en 2002-05 et en a importé pour 30 millions dans la même période. Le Tableau 3 fait une synthèse des échanges intra-africains par grands groupes de produits alimentaires:

**Céréales:** Le déficit commercial céréalier de l'Afrique d'environ, qui était de 5,3 milliards, en 1996-99, s'est creusé pour atteindre 6,7 milliards de dollars US, en 2002-05. Le

**TABEAU 2: Part des échanges intra-groupes de produits agricoles par CER (moyennes de la période)**

	1996-99	2002-05
<b>Exportations agricoles</b>		
UMA	23.0	27.1
COMESA	44.5	34.7
CEDEAO	25.1	24.5
CEEAC	56.3	27.2
SADC	30.7	27.6
CAE	41.7	37.4
CEN-SAD	27.9	30.5
Afrique	29.6	27.4
<b>Importations agricoles</b>		
UMA	32.2	24.3
COMESA	28.2	23.8
CEDEAO	17.4	16.3
CEEAC	21.8	16.7
SADC	28.2	22.3
CAE	25.6	14.8
CEN-SAD	29.2	21.6
Africa	26.0	20.6

Source: COMTRADE

blé, à lui tout seul, représente plus 50% du déficit, suivi du riz, et dans une moindre mesure du maïs et d'autres céréales. L'importation intra-africaine est extrêmement faible, avec un taux de 6%. En revanche, 63% des exportations africaines de céréales se font en direction de l'Afrique elle-même et sont constituées, pour l'essentiel, du maïs. À l'exception de la CEEAC, les exportations cérésières intra-africaines sont supérieures à 60% pour l'UMA et 90% pour le COMESA, la CEDEAO et la SADC. La résultante de la dépendance quasi-totale vis-à-vis des importations de blé sera que le commerce intra-africain

<sup>25</sup> L'intensité des exportations se calcule de manière plus ou moins similaire.

**TABLEAU 3: Commerce intra-africain des principaux produits alimentaires, moyennes pour la période de 2002 à 2005**

Produits	Exportations de l'Afrique vers			Importations vers l'Afrique en provenance		
	Monde	Afrique	% du commerce intérieure	Monde	Afrique	% du commerce intérieure
	(million de USD)			(millions de USD)		
Céréales	868	558	64.3	7 477	451	6.0
Huiles et grasses	622	190	30.5	2176	213	9.8
Oléagineux	282	75	26.6	374	63	16.9
Produits laitiers	197	115	58.3	1437	112	7.8
Viande et produits à base de viande	245	122	49.8	871	55	6.4
Sucre <sup>1</sup>	993	313	31.5	1 274	233	18.3
Légumes et fruits <sup>2</sup>	3 557	266	7.5	1 294	278	21.5
Boissons	844	271	32.1	502	134	26.7
Animaux vivants	315	163	51.6	150	39	26.0
Café, cacao, thé	4 363	321	7.4	717	304	42.5
Épices	237	18	7.6	84	23	27.2
Produits alimentaires divers	4 380	869	19.8	3 743	897	24.0
<b>Total</b>	<b>16 904</b>	<b>3 280</b>	<b>19.4</b>	<b>20 099</b>	<b>2 803</b>	<b>13.9</b>

<sup>1</sup> Includes sugar confectionary<sup>2</sup> Includes roots and tubers

Source: Computed from COMTRADE

de blé continuera de compter pour quantité négligeable. Du côté des importations, l'échange intra-africain est très faible entre les CER, allant d'à peu près 30% dans le COMESA à 0,1% dans l'UMA. Le gros du commerce intra-groupe de maïs est exporté par la SADC, principalement l'Afrique du Sud. L'intensité des importations de maïs atteint son summum dans la région du COMESA où le maïs est la denrée de base. Les échanges intra-groupes de maïs représentent environ 16% de l'ensemble des importations de maïs, avec l'UE, les États-Unis et les pays asiatiques fournissant l'essentiel des approvisionnements en maïs de source extérieure à la région. En ce qui concerne le riz, les échanges intra-groupes sont concentrés principalement entre les pays de la CEDEAO, du COMESA et de la SADC, les deux dernières CER citées représentant environ 14% du marché africain de riz. Les pays asiatiques fournissent l'essentiel du riz consommé en Afrique (environ 70%). Il existe, en effet, une possibilité considérable d'augmentation du commerce intra-groupe de riz, de maïs et d'autres céréales. Toutefois, en fonction des prix relatifs, ces céréales pourraient également remplacer une certaine partie du blé importé. Dans l'ensemble, la production intérieure devrait être substantiellement accrue. Une mise en œuvre réussie du CAADP apportera un plus dans les échanges intra-groupes de céréales.

**La viande:** La viande constitue un autre groupe de produits où le potentiel de commerce intra-africain est considérable. En effet, c'est déjà le cas en matière d'exportation avec 52 et 50% des échanges intra-groupes d'animaux vivants et de viande, respectivement. La viande de bœuf représente plus de la moitié des échanges intra-groupes, avec les viandes congelées, fraîches et frigorifiées constituant conjointement les principaux produits. La SADC est le principal exportateur de viande de bœuf, avec plus de 30% de la viande exportée vers d'autres pays africains. Concernant la volaille, en 2005, environ 21% de commerce intra-groupe s'est fait en direction de la SADC, 14% en direction du COMESA, 10% en direction de la CEEAC et 6% en direction de la CEDEAO. Côté

importation, le commerce intra-groupe est d'environ 26% pour les animaux vivants, avec seulement 6,4% pour les viandes. Cela s'explique par un très faible niveau d'échanges intra-groupes de viande de volaille tandis que la part de ce produit dans les importations totales est élevée.

Entre les CER, les échanges intra-groupes (exportations) d'animaux vivants et de viandes sont élevés pour le COMESA, la CEEAC, la CEDEAO et la SADC, mais relativement faibles pour l'UMA, avec 8% pour les animaux vivants et 14% pour la viande. Du côté des importations, les échanges intra-groupes d'animaux vivants sont relativement supérieurs aux échanges de viande. L'UE fournit la plus grande part de la viande provenant de l'extérieur de la région, avec plus de 50% des importations. Les États-Unis et l'Asie (principalement l'Inde et la Chine) exportent des quantités considérables, avec le Brésil et la Nouvelle-Zélande qui ont acquis une certaine part du marché récemment. Toutefois, une décision récente des États-Unis d'intégrer les biens périssables dans son programme d'aide alimentaire pourrait changer la donne en faveur des États-Unis. Au début des années 1990, près de 60% de la viande de bœuf produite en Afrique était exportée vers l'Union européenne. Toutefois, du fait de l'incapacité des pays africains à respecter les normes de sécurité alimentaire strictes de l'UE, les exportations de viande de bœuf de l'Afrique vers l'Union européenne ont fortement baissé. Cette situation n'a pas stimulé les échanges intra-groupes de viande de bœuf entre les pays africains. Le manque de moyens de transport frigorifique et les normes techniques imposées par les pays africains eux-mêmes sont les principales causes de la faiblesse des échanges intra-groupes de viande, parce que le manque de demande africaine ne saurait constituer un facteur important. De même, les importations de viande de bœuf d'Amérique latine et d'ailleurs, notamment pour satisfaire la demande croissante par les chaînes de supermarchés n'ont pas eu que des retombées positives, en particulier dans les grands pays producteurs de viande de bœuf comme la Tanzanie et le Botswana. Dans l'ensemble, cependant, les perspectives d'échanges intra-régionaux de viandes devraient être considérées comme allant de paire avec les règles améliorées concernant les IED qui garantiraient le ciblage de produits sur place.

**Sucre et confiserie:** La perspective d'un commerce intra-africain accru semble relativement bonne pour le sucre. Non seulement le commerce intra-groupe est relativement supérieur actuellement tant en termes d'exportations que d'importations (32 et 81%, respectivement), mais les valeurs totales des exportations et des importations en direction et en provenance du reste du monde sont également élevées et pas très fortement différentes, avec un solde net positif de la balance commerciale. Entre les CER, les échanges intra-groupes (aussi bien les exportations que les importations) sont aussi relativement élevés avec des chiffres supérieurs à 17% tant pour les importations que les exportations. Le commerce intra-africain de sucre pour la CEEAC est supérieur à 90%. Le commerce de sucre est plus intense au sein du COMESA et de la SADC qui approvisionnent, à eux deux, 40% du marché africain de sucre. L'essentiel des exportations actuelles en direction du reste du monde se fait dans le cadre de régimes préférentiels, comme, par exemple, en direction de l'UE. Il est peu probable que ce flux commercial soit détourné vers l'Afrique tant que l'attraction de l'accès préférentiel demeurera. Mais, même après déduction des exportations préférentielles, les possibilités d'augmentation du commerce intra-régional sont considérables et, dans les faits, les tendances récentes montrent que ce commerce connaît une embellie.

**Huiles et matières grasses animales/végétales:** L'Afrique exporte environ 31% d'huile végétale en direction de l'Afrique elle-même, mais vu la valeur importante des importations, le commerce intra-régional en termes de pourcentage des importations totales est très faible (10%). Le déficit commercial de l'Afrique dans cette catégorie



de produits est d'environ 1,6 milliards de dollars US, deuxième rang après les céréales dont le déficit est supérieur à 3 milliards de dollars US. Entre les CER, les échanges intra-groupes (exportations) sont considérables pour le COMESA et la SADC, à 81 et 73%, respectivement, mais moyens pour la CEDEAO, à 39%, et faibles pour l'UMA, avec à peine 15%. Côté importations, les taux d'échanges intra-régionaux sont similaires pour le COMESA, la CEDEAO et la SADC, variant de 15 à 20%. L'on trouve aux deux extrêmes la CEEAC, avec des échanges intra-régionaux de 60%, et l'UMA, avec moins de 1%. L'huile de soja représente, à elle toute seule, près de 38% de l'ensemble des importations d'huile mais est à peine produite en Afrique. Bien qu'environ 80% des huiles de palme et d'arachide africaines soient commercialisées en Afrique, les importations totales sont considérables par rapport aux exportations. Les principaux défis qui se posent dans le secteur des huiles sont l'accroissement de la production et des excédents exportables, notamment d'huile de palme et d'arachide. Ces huiles pourraient, à terme, remplacer également un certain volume d'huile de soja qui fait l'objet d'une forte importation.

**Oléagineux:** Bien que le volume global des échanges d'oléagineux soit relativement minime, les échanges intra-régionaux sont relativement considérables avec 27% en termes d'exportations et 17% en termes d'importations. Entre les CER, côté exportations, le commerce intra-groupe est de 77 et 95% pour le COMESA et la CEEAC, respectivement, et de 30 et 36%, respectivement pour la CEDEAO et la SADC. Du côté des importations, à l'exception de l'UMA, le commerce intra-groupe d'oléagineux est relativement élevé pour les autres CER, oscillant entre 34% pour la SADC et 65% pour la CEEAC. Autre aspect important à signaler, les perspectives pour un échange intra-régional accru sont plus prometteuses du fait de la plus grande complémentarité commerciale entre les exportations et les importations africaines. À l'exception des graines de soja, d'autres oléagineux, notamment l'arachide et le tournesol viennent en bonne place dans les paniers des exportations et des importations.

**Boissons (alcoolisées et non alcoolisées):** Trente-deux pour cent (32%) des exportations totales de boissons de l'Afrique se font dans sa propre direction (bière, vin, eau sont les principaux produits). Du côté des importations, le commerce intra-régional est d'environ 27%. Au niveau des CER, les exportations de boissons au sein même de l'Afrique sont fortes, allant de 30% dans l'UMA à 81% pour la CEEAC. Les parts des autres CER s'avèrent également prometteuses - COMESA : 68%, CEDEAO : 42% et SADC : 30%. Les importations intra-africaines de boissons sont relativement inférieures aux exportations. Si ceci est une indication d'un commerce intra-africain relativement considérable, ce chiffre peut, cependant, être davantage accru. Le principal facteur limitant est la demande. En effet, les niveaux actuels de revenus ne sont pas assez élevés pour supporter une consommation plus forte de boissons, en particulier, les spiritueux et le vin. Ce secteur est également hautement protégé vu qu'il constitue une «industrie naissante» dans la plupart des pays africains. Quand la demande se sera plus forte et que les barrières commerciales seront supprimées, les échanges intra-groupes s'accroîtront également.

**Légumes et fruits:** Le commerce intra-régional de légumes et fruits devrait être considéré comme relativement faible en termes d'exportations, avec un chiffre d'environ 8%. Les importations intra-africaines sont d'environ 22%. Dans ce groupe de produits alimentaires, les légumes (légumineuses à grain) font l'objet d'un commerce intense au sein de la région et représentent environ 16% des échanges intra-groupes. Au niveau des CER, les échanges intra-groupes (exportations) affichent de bonnes perspectives pour la SADC (34%), la CEDEAO (19%) et la CEEAC (84%). Dans le COMESA, les échanges intra-groupes se situent à environ 9% et sont supérieurs à 30%

pour l'UMA. Si l'on considère qu'il existe une forte complémentarité des échanges au niveau des légumes et des fruits, avec de nombreux pays produisant différents types de légumes et de fruits, y compris les légumes transformés, les possibilités d'un commerce intra-groupe accru semblent bonnes. Actuellement, il semble que la part la plus importante des légumes frais soit exportée hors de l'Afrique alors que les légumes et fruits transformés ont un poids considérable dans les importations de l'Afrique en provenance de l'extérieur de la région. Dans l'ensemble, les perspectives de commerce intra-régional sont prometteuses pour les fruits et légumes avec un potentiel de liens horizontaux et verticaux par l'ajout de valeurs. Il est, donc, utile de faire des efforts concertés dans ce sous-secteur.

**Produits alimentaires divers (autres):** Au total, le commerce intra-régional est relativement intense pour une diversité de produits alimentaires divers. Les exportations de l'Afrique s'élèvent à 20% de ces produits en direction de l'Afrique elle-même quand les importations, elles, tournent autour de 24%. Entre les CER, les échanges intra-groupes (exportations) sont légèrement supérieurs à 20%, avec la CEDEAO et la SADC affichant des parts fortes d'échanges intra-groupes de 57 et 69%, respectivement. En termes d'importations, le commerce intra-groupe pour l'ensemble des CER affiche des perspectives prometteuses, allant d'un bas niveau de 19% pour l'UMA à 48% pour le COMESA. Une des raisons expliquant la faiblesse du commerce intra-groupe est que certains produits font l'objet d'une forte importation vers l'Afrique à partir du reste du monde, notamment les produits alimentaires à base de céréales fortement usinés. Toutefois, le commerce intra-groupe de produits tels que le pain, les produits de pâtisserie, les biscuits et les confiseries est encourageant parce que ceux-ci figurent parmi les principaux produits à base de céréales qui sont généralement produits par les économies en phase initiale d'industrialisation. De ce point de vue, des efforts particuliers devraient être faits en matière de production et d'exportation régionales de ces produits en créant des liens entre la production agricole et les agro-industries et en facilitant les échanges.

Les analyses faites plus haut ont démontré que les possibilités d'échanges intra-régionaux dans les principaux groupes de produits alimentaires entre les pays africains sont prometteuses. Le Tableau 4 montre les taux tarifaires moyens des produits agricoles entre les CER comparés à certains pays en voie de développement. Contrairement à certains rapports publiés, indiquant que les tarifs élevés entre les pays africains constituent un obstacle majeur au commerce intra-régional, les taux tarifaires moyens pour les pays africains sont quasi-identiques à ceux d'autres pays en voie de développement et, dans la plupart des cas, même plus bas. Ainsi, le faible niveau des échanges intra-régionaux de l'Afrique ne saurait être attribué aux tarifs, mais plutôt aux barrières non-tarifaires et autres contraintes liées à l'offre. Ces problèmes seront traités dans le chapitre suivant du point de vue des CER.

## 2.2 La pertinence du commerce informel transfrontalier

Toute analyse de l'intégration et du commerce régional en Afrique serait incomplète si elle n'examinait pas la pertinence de ce que l'on désigne à présent par commerce informel transfrontalier (et parfois taxé d'illicite). Une étude sur les commerçants le long de la frontière Kenya-Ouganda citée par la Banque mondiale<sup>26</sup> révèle que les importations de maïs en provenance de l'Ouganda ont atteint au total 72,9 millions de shillings (soit 1,1 millions de dollars US) en 2005, chiffre largement supérieur aux importations officiellement enregistrées qui s'élèvent, elles, à 300 000 shillings (soit 4 505 dollars US). Cette enquête cerne clairement la nature et la magnitude du commerce transfron-

<sup>26</sup> <http://www.reformersclub.org/documents/reform/KenyaTrade.pdf>

**TABLEAU 4: Tarifs pour les NPF appliqués par les CER et certains pays en voie de développement**

	Moyenne simple		
	Tout	Agr.	Non-agr.
UMA	21.0	34.6	18.9
COMESA	15.6	18.9	15.1
CEEAC	17.0	20.1	16.5
CEMAC	18.0	22.0	17.4
UEMOA	12.0	14.3	11.6
CAE	15.8	20.0	15.2
SADC	10.6	14.0	10.1
<i>Afrique</i>	<i>15.1</i>	<i>19.6</i>	<i>14.4</i>
<b>Autres pays en voie de développement</b>			
Bangladesh	18.6	20.6	18.3
Cambodge	16.4	19.5	15.9
Brésil	12.4	10.3	12.7
Mexique	18	24.5	17.1
Inde	29.1	37.4	27.9
Rép. de Corée	11.2	41.6	6.7

Source: Compilées par l'auteur à partir du Rapport de l'OMC sur le commerce mondial, 2005

talier non enregistré en Afrique. Ces soi-disant flux commerciaux informels sont importants non seulement du fait de leur valeur économique, mais également parce qu'ils reflètent l'économie *de facto* qui se développe dans la plupart des pays africains. Les chercheurs africains sont généralement d'accord que le commerce transfrontalier demeure de loin le système d'échange le plus efficace, le mieux organisé et le plus institutionnellement enraciné en Afrique et, qu'en conséquence, toute modification sans une compréhension approfondie de la portée de ce type d'interaction pourrait avoir des conséquences économiques, sociales et environnementales considérables (Meagher, 2003).

Les réseaux de commerce transfrontalier ne sont pas de simples réactions aux déséquilibres économiques : ils sont des systèmes économiques historiquement fondés, impliquant des acteurs et des institutions capables de réagir à toute nouvelle mesure incitative et de défendre leurs intérêts. Si les politiques d'ajustement structurel (PAS) des années 1980 étaient censées éradiquer le commerce transfrontalier (considéré comme profitant des «défaillances du marché»), elles ont, en vérité, eu l'effet de l'encourager, en créant un climat général de confusion dans l'économie officielle, et d'inciter les négociants à diminuer les coûts en assurant les échanges en dehors des circuits officiels et en poussant les consommateurs à modifier leurs demandes en faveur des biens d'importation à coûts plus faibles et en contraignant les populations et les officiels – les deux catégories de personnes se battant pour leur survie – à trouver de nouvelles sources de revenus. L'application des PAS, au cas par cas, dans les pays a eu tendance à exacerber les disparités et les distorsions au niveau des politiques monétaires et budgétaires, et tous ces facteurs ont contribué à créer de nouvelles opportunités pour le commerce transfrontalier.

Le commerce transfrontalier a également bénéficié de la mondialisation, avec l'introduction de changements technologiques dans le transport et les télécommunications, facteurs renforçant la croissance des marchés financiers mondiaux. Ces processus ont favorisé la consolidation et l'extension des réseaux commerciaux transfrontaliers en encourageant le contact direct avec les fournisseurs à l'étranger (en Asie, par exemple) – en contournant les intermédiaires traditionnels – et en accédant aux devises étrangères pour acheter ou s'engager dans la spéculation sur les devises. Tandis que les banques dans la plupart des pays africains imposent des taux d'intérêt de 30% sur le crédit, dans le secteur informel, il est largement inférieur et, dans la plupart des cas, repose sur la confiance. Il faut aussi dire que les frais sur les transferts d'argent dans le secteur informel sont d'environ 3 à 6%, comparés aux taux de 12 à 15% appliqués dans les milieux officiels. Ces facteurs ont introduit des distinctions importantes et géographiques entre les échanges transfrontaliers à petite échelle, ruraux, intra-régionaux d'un côté et, de l'autre, les opérateurs transfrontaliers

d'échanges intercontinentaux à large surface et basés dans les villes, qui bénéficient de l'accès aux ressources officielles.

L'importance du commerce transfrontalier a été à l'origine de plusieurs initiatives visant à le mettre en conformité avec les économies officielles, notamment pour renforcer la transparence et améliorer les performances. En Afrique de l'Ouest, l'OCDE a parrainé le *Club du Sahel* pour élaborer l'Initiative transfrontalière ouest-africaine qui réunit les principaux acteurs impliqués dans le commerce transfrontalier afin de les sensibiliser sur les principaux problèmes qui se posent à l'intégration et au commerce régional. D'autres initiatives similaires sont en cours en Afrique de l'Est et en Afrique australe. L'intégration régionale contribuant à un climat amélioré des échanges, il est important d'avoir conscience de l'impact des échanges transfrontaliers sur une telle évolution.